

# HITACHI

## Présentation 2020

Toutes les primes pour réduire  
la facture de votre client particulier



en partenariat avec

**drapo**

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr)

# Les avantages du programme Hitachi

**Drapo, en partenariat avec Hitachi, vous propose une solution pour :**

- **Déduire de vos devis la prime CEE Coup de Pouce et MaPrimeRenov'.**
- **Simuler le CITE pour les ménages aux revenus intermédiaires.**

## **Avantages pour votre client particulier :**

- ✓ Tous vos clients particuliers, quels que soient leurs revenus, ont droit à des primes (50% du devis en moyenne).
- ✓ Tout est inclus, le devis est simple et lisible. La décision est facilitée.

## **Avantages installateur :**

- ✓ Drapo vous règle sous 30 jours à partir de la date de validation du dossier (suite à réception de la facture acquittée et de l'attestation sur l'honneur) pour les primes que vous intégrez à vos offres.
- ✓ Un espace pro permet une simulation immédiate et la gestion électronique du dossier.
- ✓ L'équipe Drapo vous forme, vous accompagne et gère la partie administrative pour vous.

**Ce programme est un partenariat entre Drapo, spécialiste des solutions financières innovantes pour les installateurs et Hitachi, l'un des fabricants leader de pompes à chaleur.**

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

# Réductions pour vos clients Ménages aux revenus très modestes

HITACHI

## PLAFONDS

### DE RESSOURCES

Ménages très modestes  
Revenus fiscaux de référence  
de l'année n-1 ou n-2

Nombre de personnes composant le ménage	Ile-de-France	Autres régions
1	20 593€	14 879€
2	30 225€	21 760€
3	36 297€	26 170€
4	42 381€	30 572€
5	48 488€	34 993€
Par personne supplémentaire	+6 096€	+4 412€

Opérations	Prime CEE RGE requis sauf *	Ma Prime Rénov' RGE requis sauf*	Total
PAC air / eau	4 500€	4 000€	8 500€
Triple C	Jusqu'à** 1 400€	1 200€	Jusqu'à** 2 600€
PAC air / air*	Jusqu'à** 1 280€	0€	Jusqu'à** 1 280€
VMC double *flux	Jusqu'à** 672€	4 000€	Jusqu'à** 4 630€
Chauffe-eau thermodynamique	156€	1 200€	1 356€

\* Le RGE n'est pas requis pour ces opérations. \*\* Montant calculé selon les fiches d'opérations standardisées CEE en vigueur

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

Cooling & Heating

Toutes les primes pour réduire la facture de votre client particulier

# Réductions pour vos clients Ménages aux revenus modestes

HITACHI

**PLAFONDS  
DE RESSOURCES  
Ménages modestes**  
Revenus fiscaux de référence  
de l'année n-1 ou n-2

Nombre de personnes composant le ménage	Ile-de-France	Autres régions
1	25 068€	19 074€
2	36 792€	27 896€
3	44 188€	33 547€
4	51 597€	39 192€
5	59 026€	44 860€
Par personne supplémentaire	+7 422€	+5 651€

Opérations	Prime CEE RGE requis sauf *	Ma Prime Rénov' RGE requis sauf*	Total
PAC air / eau	4 500€	3 000€	7 500€
Triple C	Jusqu'à** 700€	800€	Jusqu'à** 1 500€
PAC air / air*	Jusqu'à** 640€	0€	Jusqu'à** 640€
VMC double flux*	Jusqu'à** 336€	3 000€	Jusqu'à** 3 315€
Chauffe-eau thermodynamique	78€	800€	878€

\* Le RGE n'est pas requis pour ces opérations. \*\* Montant calculé selon les fiches d'opérations standardisées CEE en vigueur

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

Cooling & Heating

Toutes les primes pour réduire la facture de votre client particulier

# Réductions pour vos clients Ménages aux revenus intermédiaires

HITACHI

**PLAFONDS  
DE RESSOURCES**  
Ménages intermédiaires  
Revenus fiscaux de référence  
de l'année n-1 ou n-2

Nombre de personnes composant le ménage	France entière
1	27 706€
2	44 124€
3	50 281€
4	56 438€
5	68 752€
Par personne supplémentaire	+12 314€

Opérations	Prime CEE RGE requis sauf *	CITE RGE requis sauf*	Total
PAC air / eau	2 800€	2 000€	4 800€
Triple C	Jusqu'à** 700€	400€	Jusqu'à** 1 100€
PAC air / air*	Jusqu'à** 640€	0€	Jusqu'à** 640€
VMC double flux*	Jusqu'à** 336€	2 000€	Jusqu'à** 2 315€
Chauffe-eau thermodynamique	78€	400€	478€

\* Le RGE n'est pas requis pour ces opérations. \*\* Montant calculé selon les fiches d'opérations standardisées CEE en vigueur

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

Cooling & Heating

Toutes les primes pour réduire la facture de votre client particulier

# Réductions pour vos clients Ménages aux revenus classiques

HITACHI

**PLAFONDS  
DE RESSOURCES  
Ménages classiques**  
Revenus fiscaux de référence  
de l'année n-1 ou n-2

Nombre de personnes composant le ménage	France entière
1	supérieurs à 27 706€
2	supérieurs à 44 124€
3	supérieurs à 50 281€
4	supérieurs à 56 438€
5	supérieurs à 68 752€
Par personne supplémentaire	-

Opérations	Prime CEE RGE requis sauf *	Total
PAC air / eau	2 800€	2 800€
Triple C	Jusqu'à** 700€	Jusqu'à** 700€
PAC air / air*	Jusqu'à** 640€	Jusqu'à** 640€
VMC double flux*	Jusqu'à** 336€	Jusqu'à** 315€
Chauffe-eau thermodynamique	78€	78€

\* Le RGE n'est pas requis pour ces opérations. \*\* Montant calculé selon les fiches d'opérations standardisées CEE en vigueur

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

Cooling & Heating

Toutes les primes pour réduire la facture de votre client particulier

# Exemple de devis avec MaPrimeRénov'

Votre client particulier  
(ménage **très modeste**)

## PAC air / eau

Matériel	12 000€
Main d'oeuvre	3 000€
<b>Total TTC</b>	<b>15 000€</b>

CEE Coup de pouce	-4 500€
MaPrimeRénov' <sup>(1)</sup>	-4 000€
<b>Primes totales</b>	<b>-8 500€</b>

Payés à 30 jours par Drapo à validation du dossier

**Reste à payer TTC**                    **6 500€**  
**par votre client**

(1) 400€HT de frais de dossier facturés par Drapo, qui seront déduits du total des primes qui vous seront virées

Votre client particulier  
(ménage **modeste**)

## PAC air / eau

Matériel	12 000€
Main d'oeuvre	3 000€
<b>Total TTC</b>	<b>15 000€</b>

CEE Coup de pouce	-4 500€
MaPrimeRénov' <sup>(1)</sup>	-3 000€
<b>Primes totales</b>	<b>-7 500€</b>

Payés à 30 jours par Drapo à validation du dossier

**Reste à payer TTC**                    **7 500€**  
**par votre client**

(1) 300€HT de frais de dossier facturés par Drapo, qui seront déduits du total des primes qui vous seront virées

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

# Exemple de devis avec CITE ou CEE seul

Votre client particulier (ménage <b>intermédiaire</b> )	
<b>PAC air / eau</b>	
Matériel	12 000€
Main d'oeuvre	3 000€
<b>Total TTC</b>	<b>15 000€</b>
CEE Coup de pouce	-2 800€
<b>Primes totales</b>	<b>-2 800€</b>
Payés à 30 jours par Drapo à validation du dossier	
<b>Reste à payer TTC par votre client</b>	<b>12 200€</b>
Crédit d'impôt payé n+1	-2 000€
Coût réel des travaux n+1	10 200€

Votre client particulier (ménage <b>classique</b> )	
<b>PAC air / eau</b>	
Matériel	12 000€
Main d'oeuvre	3 000€
<b>Total TTC</b>	<b>15 000€</b>
CEE Coup de pouce	-2 800€
<b>Primes totales</b>	<b>-2 800€</b>
Payés à 30 jours par Drapo à validation du dossier	
<b>Reste à payer TTC par votre client</b>	<b>12 200€</b>

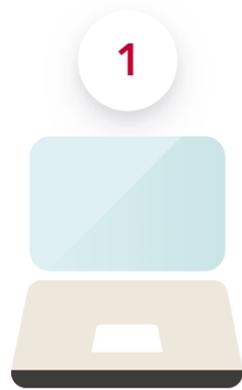
[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

# Monter un dossier c'est très facile

- 1 Inscrivez-vous gratuitement et sans engagement sur [primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr)
- 2 Avant les travaux, faites une simulation et créez un dossier à partir des résultats
- 3 Via votre espace pro, déposez le devis signé (et si votre client particulier est éligible, les mandats de MaPrimeRénov')
- 4 Drapo valide le devis et vous retourne l'Attestation sur l'Honneur (AH) remplie sous 72h. Le cas échéant Drapo vous notifie de l'accord MaPrimeRénov' aussitôt reçu par l'ANAH
- 5 Réalisez les travaux normalement
- 6 Envoyez les originaux de la facture acquittée par votre client particulier et l'attestation sur l'honneur (signée par votre client particulier et vous) par courrier postal à Drapo, qui valide le dossier sous 10 jours maximum
- 7 Drapo vous paye les primes (CEE et MaPrimeRénov') sous 30 jours après validation du dossier par Drapo

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

# Un site Internet fait pour vous



1  
Une simulation de toutes les primes auxquelles a droit votre client particulier : la prime CEE, MaPrimeRénov' et le CITE



2  
Un devis précis et plus lisible pour votre client particulier qui est ainsi rassuré



3  
Un traitement et un accord de votre dossier en 10 jours max, un suivi en ligne pour être informé en temps réel



4  
Un règlement rapide du CEE et de MaPrimeRénov'. Le montant de crédit d'impôt (CITE) à valoir en N+1 est calculé et précisé.

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

# FAQ et Glossaire

## 1. Quelles sont les conditions d'adhésion ?

Tous les chauffagistes volontaires sont les bienvenus. Il vous suffit d'être qualifié RGE. Cependant, nous portons une attention particulière aux qualités professionnelles et morales des partenaires qui nous rejoignent.

## 2. Suis-je obligé de reverser l'intégralité de la prime CEE au client ?

Vous pouvez conserver une partie de la prime mais Drapo vous conseille de reverser la totalité notamment pour des raisons de simplicité administrative et fiscale.



### Pour qui ?

Résidence principale et secondaire, propriétaires occupants, bailleurs, locataires

Désigne le(s) certificat(s) d'économies d'énergie tel que définis aux articles L221-1 et suivants du code de l'énergie. Le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique.



### Pour qui ?

Résidence principale et secondaire, propriétaires occupants, bailleurs, locataires

Désigne le dispositif de bonification prévu à l'article 3-6 de l'Arrêté du 29 décembre 2014 et régi par la charte d'engagement « Coup de pouce Chauffage ».

## 3. Dois-je payer une cotisation ?

Non, l'adhésion est gratuite, rapide et sans engagement de votre part.

## 4. Ce service est-il valable en Corse ?

Oui, les primes Coup de pouce, MaPrimesRénov' et le CITE sont identiques à celles valables en France continentale. En revanche, les primes CEE « hors coup de pouce » sont multipliées par 2 pour la Corse.



### Pour qui ?

Résidence principale et secondaire, propriétaires occupants, bailleurs, locataires

Désigne le dispositif de prime versée aux ménages aux revenus modestes et très modestes à la suite de travaux de rénovation énergétique entraînant une économie d'énergie. Créée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ci-après ANAH) elle remplace le dispositif « Habiter mieux agilité » et le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Elle est cumulable avec le dispositif des CEE.



### Pour qui ?

Résidence principale et secondaire, propriétaires occupants, bailleurs, locataires

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique est une déduction d'impôt destiné désormais uniquement aux ménages aux revenus intermédiaires et qui s'adresse seulement aux propriétaires réalisant des travaux d'économie d'énergie pour leur habitation principale.

[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr) ■

# HITACHI

**Inscrivez-vous gratuitement et sans engagement afin d'intégrer les primes à vos devis.**

**[hitachi@drapo.com](mailto:hitachi@drapo.com)**

Inscrivez-vous sur  
**[primes.drapo.hitachiclimat.fr](https://primes.drapo.hitachiclimat.fr)**

en partenariat avec

**drapo**

Cooling & Heating

